

**BUREAU SYNDICAL
ENERGIE
Délibération N° 6**

SEANCE DU 23 FEVRIER 2026

Lundi 23 février 2026, à , le Bureau Syndical, s'est réuni à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	X			LEYNAUD J. (VP)	X		
BONNET-FERRAND V. (VP)		X		PEYRACHE A.		X	
BOUSCHON M. (VP)			X	REVEL F.	X		
BRESSO D.	X			ROUYEYROL B.			X
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R. (VP)	X		
CHAZE M. (VP)	X			SCHERER A. (VP)	X		
COULMONT H.		X		VALLA M. (VP)	X		
HERNANDEZ C.			X				

OBJET : SUBVENTION « CEE » PROGRAMME 2026

- Montant de l'enveloppe 2026 : 600 000,00 euros
- Subvention déjà allouée : 0 euros
- Reste à allouer : 600 000.00 euros

Le président propose au bureau de statuer sur les demandes de subventions figurant dans les tableaux ci-annexés, pour les montants suivants :

	Montant Eligible	Subvention
Subvention classique	771 609.07 €	234 979.71 €

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- ✓ **DECIDE** d'attribuer les subventions proposées aux collectivités concernées, figurant dans la liste ci-annexée, pour la somme de 234 979.71 euros.

Le montant restant à allouer sur l'enveloppe 2026 est de 365 020.29 euros.

Le président,
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le

BUREAU DU LUNDI 23 FÉVRIER 2026

BP 2026 : 0 €

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	SUBVENTION
25-0075CEE	225 ST CLAIR	Réfection de la toiture du restaurant communal	4 050,00 €	2 025,00 €
25-0022CEE	162 MONTREAL	Remplacement des fenêtres de la Cure	12 284,90 €	6 142,45 €
25-0021CEE	162 MONTREAL	Remplacement du chauffage de l'appartement de la mairie	2 623,00 €	1 311,50 €
25-0010CEE	337 VERNOSC LES ANNONAY	Mise à niveau, réfection éclairage salle polyvalente Fontas	21 516,02 €	10 758,01 €
25-0004CEE	171 PAYZAC	Changement des fenêtres et volets des appartements de l'ancienne école des fille	26 420,31 €	13 210,16 €
24-0110CEE	169 OZON	Réhabilitation de deux appartements	5 350,00 €	2 675,00 €
24-0080CEE	19 AUBENAS	Menuiseries du centre Lebournot	103 902,50 €	15 000,00 €
24-0038CEE	349 LA VOULTE SUR RHONE	Changement chaudière Gymnase Pierre Leleu (P3P)	32 500,00 €	15 000,00 €
24-0031CEE	186 PRIVAS	Remplacement de luminaires par des produits à LED - MEDIATHEQUE	29 426,00 €	14 713,00 €
24-0024CEE	66 CHOMERAC	Rénovation de l'école maternelle tranche 1	60 156,37 €	15 000,00 €
24-0018CEE	96 GLUIRAS	Projet rénovation Usine à Gluiras	116 848,31 €	18 000,00 €
24-0009CEE	265 ST MARCEL LES ANNONAY	Rénovation chaufferie - Mairie - P3P	22 631,88 €	11 315,94 €
24-0006CEE	48 CHALENCON	Travaux d'isolation - Annexe des Blés d'or - Les Ruches	24 940,44 €	14 964,26 €
23-0127CEE	210 ST ANDEOL DE VALS	Remise en état des huisseries - Isolation - logt Vicairie	4 110,00 €	2 055,00 €
23-0056CEE	301 ST VICTOR	Rénovation énergétique des gîtes n°9-10-11 - Village de vacances Chantelermuze	12 495,00 €	6 247,50 €
23-0055CEE	301 ST VICTOR	Rénovation énergétique des gîtes n°6-7-8 - Village de vacances Chantelermuze	11 520,00 €	5 760,00 €
23-0045CEE	226 ST CLEMENT	Rénovation d'un appartement communal F2 ancienne cure (C872)	22 334,57 €	9 608,62 €
22-0117CEE	102 GUILHERAND GRANGES	Mise en place d'une régulation au centre de loisir La Beaulieu	7 950,70 €	3 975,35 €
22-0116CEE	102 GUILHERAND GRANGES	Mise en place d'une régulation à la mairie	9 637,15 €	4 818,58 €
22-0115CEE	102 GUILHERAND GRANGES	Mise en place d'une régulation à l'école de la Savine	8 769,15 €	4 384,58 €
22-0104CEE	324 TOURNON SUR RHONE	Rénovation du complexe sportif Jeannie LONGO - Eclairage (AP0898)	30 166,67 €	15 000,00 €
TOTALS H.T.			771 609,07 €	234 979,71 €

* : dérogation

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

Publié le

S2LOW

ID : 007-250700358-20260223-MDE20260225_3-DE

BUREAU DU LUNDI 23 FÉVRIER 2026

BP 2026 : 0 €

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	SUBVENTION
22-0068CEE	213 ST ANDRE LACHAMP	Rénovation énergétique des logements communaux n°3 et 4 (SDEA)	36 000,00 €	18 000,00 €
22-0048CEE	233 ST ETIENNE DE SERRE	Rénovation énergétique des logements communaux de Freydier (OD599)	3 389,40 €	1 014,76 €
21-0044CEE	232 ST ETIENNE DE LUGDARES	Isolation de logements et de gîtes communaux (AE138-147-148)	162 586,70 €	24 000,00 €
TOTALS H.T.			771 609,07 €	234 979,71 €

* : dérogation